



Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs  
 Pour info : Présidents de ligue

N/Réf. : gv04002.doc  
 Objet : Campagne d'aides aux clubs 2004.

Chers ami(e)s Président(e)s de clubs.

La campagne des aides aux clubs 2004 est lancée.

Depuis 2002, et donc pour la 3ème année, les aides aux clubs 2004 sont décentralisées.

Les ligues répondront directement aux demandes d'aides de leurs clubs, à partir de versements financiers qui leur auront été effectués préalablement par la FFVL.

Ce mode de répartition décentralisé - plus proche des clubs et du terrain - doit permettre d'évaluer les dossiers de manière plus pertinente.

La répartition qui sera effectuée par la FFVL à ses ligues est basée sur 3 éléments distincts.

En 2004, pour un volume global de 23000 euros, la répartition sera la suivante :

- Une somme minimum de 435 euros pour chacune des 22 ligues, soit 10.000 euros environ au total.
- Une somme de 10.000 euros à répartir au prorata du nombre de licenciés, volants et élèves.
- Une somme de 3.000 euros délivrée en fonction de la qualité du dossier de cadrage de politique régionale d'aides aux clubs présentée par le Président de ligue.

Après répartition de ce montant entre ligues par la FFVL, puis entre clubs au sein des ligues par celles-ci, les sommes éventuellement non utilisées seront attribuées par la FFVL aux ligues lors d'un second versement. Les ligues pourront ainsi compléter leurs aides à leurs clubs.

Pour 2004, le planning sera le suivant :

<b>Date limite</b>	<b>acteur</b>	<b>action</b>
15/02	FFVL	Lancement de la campagne par l'information des présidents de clubs par la présente lettre
	ligue	Définition de la politique de ligue et communication de cette politique à ses clubs et à la FFVL
15/03	FFVL	Calcul des versements FFVL aux ligues
A définir par la ligue	clubs	Dépôt des dossiers des clubs auprès de la ligue
01/06	ligue	Evaluation des dossiers clubs et information de la FFVL des synthèses d'attribution
	FFVL	Financement des ligues par la FFVL à réception de la synthèse de la ligue
A définir par la ligue	ligue	Financement des clubs par la ligue à réception du financement FFVL
15/06	FFVL	Second versement aux ligues
A définir par la ligue	ligue	Financement de dossiers clubs supplémentaires

Nous vous joignons à ce courrier une "fiche projet club 2004" que vous pouvez utiliser pour faire une synthèse de votre projet à votre ligue.



Vous pouvez également faire évoluer cette fiche à votre convenance et en accord avec votre ligue si vous le jugez nécessaire.

Le contrôle des financements après utilisation sera organisé directement par les ligues. Merci par avance aux clubs de bien vouloir s'y conformer.

La décentralisation des aides aux clubs fonctionne bien depuis 2002.

En espérant qu'elle vous permettra en 2004 de poursuivre le développement de vos relations avec vos ligues respectives pour une évaluation pertinente de vos dossiers, je vous souhaite une année 2004 pleine de beaux vols et de projets nouveaux.

Amitiés à tous.

Gérard VIEUX  
Trésorier FFVL

# Fiche de synthèse : Demande d'aide aux clubs 2004

le: .../.../...

REÇU A LA LIGUE LE:

Delta	Cerf-volant
Parapente	Kitesurf

<b>Nom association:</b>	
adresse	
numéro et date d'agrément FFVL	
numéro d'agrément jeunesse et sports	
numéro d'agrément autres (préciser)	
Coordonnées du responsable du dossier	

ligue	
CDVL	

SITUATION DU CLUB	2001	2002	2003	PRÉVISIONNEL	
					2004
NOMBRE DE LICENCIES					
BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION					
SOLDES DES EXERCICES BUDGETAIRES					
REVENU DIRECT DU CLUB (cotisation, bi-place...)					
SUBVENTIONS FFVL					
TOTAL SUBVENTIONS AUTRES QUE FFVL					
région					
département					
ville					
privé					
autre					
autre					

## DESCRIPTIF DU PROJET (exemple)

**Etat des lieux / constat** : Décrire l'état des lieux au sein du club que l'"aide aux clubs" doit aider à faire évoluer (par exemple, manque de possibilités d'encadrement dans le club, difficultés à répondre à la demande de nouveaux membres potentiels et à faire découvrir l'activité au grand public, etc...).

**Evolution et objectifs prioritaires** : Décrire un nouvel état vers lequel le club souhaite s'orienter (par exemple, pouvoir disposer d'un encadrement (moniteurs, biplaceurs, etc...) permettant l'accueil de nouveaux membres.

**Actions** : Liste d'actions envisagées dans le cadre du projet pour remédier à l'état des lieux déficient énoncé plus haut (par exemple, former des moniteurs BF ou des biplaceurs, acheter un nouveau biplace, réviser le matériel actuel, etc...).

**Suivi et évaluation** : Enoncer comment on va évaluer l'action du projet (par exemple en 2003 : 2 moniteurs BF formés, 15 nouveaux jeunes formés et encadrés, 3 nouveaux biplaceurs formés, 30 baptêmes réalisés).

## FINANCEMENT DU PROJET (exemple)

NATURE	DÉPENSES	RECETTES	%
Frais de stage	1 000		
Achat de matériel	2 000		
Entretien de matériel	600		
Prestation extérieure	400		
Frais (courrier, communication, etc...)	400		
Déplacement	600		
Fonds propres du club		700	14%
Participation des pilotes		800	16%
Subventions collectivités territoriales		1 600	32%
Autres		500	10%
<b>AIDE FÉDÉRALE</b>		<b>1 400</b>	<b>28%</b>
<b>TOTAL (équilibré)</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	100%
<b>AVIS (EVENTUEL) DU CDVL</b>			
<b>DECISION DE LA LIGUE</b>			